



COMMUNE DE ANDERLUES

Annexe X
(AG.W. 4 juillet 2002)

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **IDEA SCRL** rue de Nimy, 53 à 7000 MONS et tendant à obtenir un permis d'environnement pour :

**Maintenir en activité la station d'épuration d'Anderlues de 11 000 EH sise
rue d'Espagne à 6150 ANDERLUES.**

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale d'Anderlues, Place
Albert 1^{er}, 21 à partir du **30/05/2024**

Date de l'affichage	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
30 mai 2024	04 juin 2024	Ad.cle d'Anderlues Place Albert 1 ^{er} , 21 6150 ANDERLUES 19 juin à 16h00	Ad Cle d'Anderlues Place Albert 1 ^{er} , 21 6150 ANDERLUES urbanisme@anderlues.be

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, le lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30' à 12 heures 30' et de 13 heures à 16 heures, et les samedis matin de 10 à 11 heures sur rendez-vous pris 24h00 au préalable (071/54.91.17).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Anderlues, le 29 mai 2024

La Bourgmestre,
V. GONZALEZ MOYANO

